



1, rue du Général Leclerc
77400 POMPONNE
Tél. : 01 60 07 78 22
mairie@pomponne.org

DÉLIBÉRATION du Centre Communal d'Action Sociale du 7 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre à dix-neuf heure, le Conseil d'Administration de la Commune de POMPONNE, dûment convoqué le 30 octobre 2024, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud BRUNET.

Membres en exercice : 13
Présents : 10
Absents représentés : 1
Votants : 11

Date de convocation : 30/10/2024

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. BRUNET, Président, Mme DESCOUX, Vice-Présidente,
Mme JODIN, Mme MARTINS, Mme BEELS, Mme FRANÇOISE, M. DROMAS, Mme BÉDU,
Mme VALLET, M. VOISIN

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. BEDU donne pouvoir à Mme BEDU

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme ETIENNE, M. DE SOUSA Pierre José

Invitée :

Mme MOREL, Directrice du Pôle Population

N° 2024-20 – PARTENARIAT CINE SENIORS 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT que les associations et organismes concernés participent au développement d'actions d'intérêt local,

CONSIDÉRANT la proposition de partenariat du cinéma Le Cinq de Lagny sur Marne pour l'année 2025,

ENTENDU l'exposé de Madame la Vice-Présidente,

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de reconduire le partenariat avec le cinéma Le Cinq de Lagny sur Marne et de signer la convention de partenariat « Ciné sénior villes 2025 » pour l'année 2025,

DÉCIDE de participer à la semaine bleue en octobre 2025 en reconduisant le partenariat avec le cinéma Le Cinq de Lagny sur Marne,

DIT que les crédits seront inscrits au budget de l'exercice concerné.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.

A Pomponne, le 7 novembre 2024

Extrait certifié conforme au registre des délibérations



Arnaud BRUNET

Président du CCAS